

# OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE

Rapport annuel sur l'exercice clos le  
31 décembre 2025



**ofi invest**  
Asset Management

## **Sommaire**

Acteurs.....	3
Société de gestion.....	3
Commercialisateur.....	3
Dépositaire et conservateur.....	3
Centralisateur.....	3
Commissaire aux comptes.....	3
Informations concernant les placements et la gestion.....	4
Caractéristiques de l'OPC.....	4
Changement(s) intervenu(s) au cours de l'exercice.....	12
Changement(s) à venir.....	12
Autres informations.....	12
Rapport d'activité.....	13
Informations réglementaires.....	17
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	21
Comptes annuels.....	26
Bilan actif.....	26
Bilan passif.....	27
Compte de résultat.....	28
Annexes aux comptes annuels.....	30

## ACTEURS

### SOCIETE DE GESTION

#### Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127-129 Quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

Ci-après la « Société de Gestion »

### COMMERCIALISATEUR

#### Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127-129 Quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

#### Abeille Vie

Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes (France)

### DEPOSITAIRE ET CONSERVATEUR

#### Société Générale

Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris (France)

Adresse postale : 189, rue d'Aubervilliers - 75886 Paris Cedex 18 (France)

Ci-après le « Dépositaire »

### CENTRALISATEUR

#### Société Générale

Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris (France)

Adresse postale : 32 rue du Champ de Tir - 44000 Nantes (France)

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### Cabinet KPMG

Siège social : Tour Egho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris La Défense Cedex (France)

Représenté par Madame Séverine Ernest

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

### CARACTERISTIQUES DE L'OPC

#### Dénomination

Ofi Invest Actions Amérique.

#### Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

#### Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

#### Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
I	FR0007017488	Capitalisation et/ou Distribution	Capitalisation et/ou Distribution	Euro	152 euros	Tous souscripteurs, particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance	Pas de minimum	Pas de minimum
IH	FR0013423662	Capitalisation	Capitalisation	Euro	1.000 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels souhaitant bénéficier d'une couverture systématique et totale du risque de change.	Pas de minimum	Pas de minimum

## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières de l'économie américaine et d'offrir à l'investisseur une performance en rapport avec l'évolution du marché des actions américaines sur une durée de placement recommandée de 5 ans et réaliser une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence le S&P 500 EUR (hedged pour la part IH).

## Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est l'indice S&P 500 EUR Net Total Return (cours de clôture, dividendes réinvestis) :

- part I : S&P 500 EUR Net Total Return (SPTRNE)
- part IH : S&P 500 EUR Hedged Net Total Return (SPXUXEN)

L'indice S&P 500 EUR est un indice actions composé des 500 plus grandes capitalisations des marchés d'actions américaines émises par des sociétés industrielles. Il est calculé quotidiennement et publié par Standard & Poor's.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

## Stratégie d'investissement

### Stratégies utilisées :

Le portefeuille sera exposé au minimum à 80% de l'actif net aux marchés d'actions nord-américains (USA, Canada, Mexique), et entre 0% et 20% de l'actif net aux marchés d'actions internationales.

Le portefeuille sera exposé, entre 0% et 20% de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire.

L'exposition aux titres issus des pays émergents sera limitée à 10% de l'actif net.

L'approche fondamentale de la gestion de portefeuilles repose sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs tels que : leurs qualités intrinsèques, leur potentiel d'appréciation boursier supérieur à la moyenne des indices grâce à une analyse des sociétés dans lesquelles le Fonds investit et de leur valorisation. Aucune décision d'investissement n'est en effet réalisée sans l'appui de solides arguments de valorisation.

Les gérants se considèrent comme des investisseurs de long terme. Lorsqu'ils s'intéressent à un titre, ils ne cherchent pas de catalyseur à court terme, mais considèrent la valorisation du titre dans la perspective de bénéficier d'une appréciation sur deux à trois ans.

La sélection de titres au sein du FCP reflète les convictions les plus fortes du gérant qui les exprime par le biais de la pondération des titres en portefeuille.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen de parts ou d'actions d'OPC, dans la limite de 10% de l'actif net, et d'instruments dérivés et intégrant des dérivés.

La part IH sera systématiquement couverte contre le risque de fluctuation de la parité euro/dollar US. Les instruments utilisés seront des contrats de change à terme.

### Règlementation SFDR :

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

### Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

### Les actifs hors dérivés intégrés :

#### **Actions et titres donnant accès au capital :**

Le portefeuille sera investi entre 80% et 100% de l'actif net en actions nord-américaines (USA, Canada, Mexique) et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou en droits de vote de sociétés ; et entre 0% et 20% de l'actif net en actions internationales.

Le portefeuille pourra être investi, dans la limite de 10% de l'actif net en actions de pays émergents.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Le FCP pourra détenir des titres de sociétés de moyennes ou grandes capitalisations et dans la limite de 10% de l'actif net, des titres de petites capitalisations. Ils seront libellés en dollar US, ou en autres devises de pays de l'OCDE ou dans la limite de 10% de l'actif net en autres devises, dont celles de pays émergents.

Le Fonds est exposé à un risque de change à hauteur de 100% de son actif net. La part IH sera systématiquement couverte contre le risque de fluctuation de la parité euro/dollar US. Les instruments utilisés seront des contrats de change à terme.

#### **Titres de créance et instruments du marché monétaire :**

Le portefeuille pourra investir entre 0% et 25% de l'actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire. Ces titres seront libellés en dollar US, en autres devises de pays de l'OCDE ou à hauteur de 10% de l'actif net en autres devises, dont celles de pays émergents.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations high yield
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les émetteurs sélectionnés relèveront de l'Amérique du Nord, et dans la limite de 10% de l'actif net, de toutes zones géographiques, dont des pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé et relèveront de toutes notations.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et+8.

Le FCP pourra également investir dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 10% de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la Société de Gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la Société de Gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

#### **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

\* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la Société de Gestion ou des sociétés de gestion liées.

#### **Les instruments dérivés :**

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

#### **Nature des marchés d'intervention :**

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

#### **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

**Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :**

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

**Nature des instruments utilisés :**

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Total Return Swap (sur indices et sur single-name)

**Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

**Informations particulières sur l'utilisation des TRS :**

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la Société de Gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100 % maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le Dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la Société de Gestion) sélectionnées par la Société de Gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com).

**Les instruments intégrant des dérivés :**

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

**Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

#### **Nature des interventions :**

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

#### **Nature des instruments utilisés :**

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

#### **Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- d'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

#### **Les dépôts :**

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

#### **Les emprunts d'espèces :**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

#### **Les acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

#### **Effet de levier maximum :**

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

#### **Contreparties utilisées :**

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la Société de Gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir dispositions relatives aux contreparties sélectionnés dans la partie « Information particulière sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

#### **Garanties financières :**

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le Dépositaire.

#### **Profil de risque**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

#### **Risques principaux :**

##### Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

##### Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

##### Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

##### Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

#### Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués "spéculatifs" selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque actions :

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative. En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

#### Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions dans un portefeuille obligataire et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

#### Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres et/ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Pour la part IH, le risque de change lié à la variation du dollar US par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts.

#### Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du FCP peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

#### Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

#### Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de Gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

## Risques accessoires :

### Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés (émissions subordonnées financières ou des émissions corporate hybrides) :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

### Risque lié aux pays émergents :

Le FCP peut investir de manière accessoire en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

## Durée de placement recommandée

Supérieure à cinq (5) ans.

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

30/06/2025 : le SRI a été ramené à 4 contre 5 précédemment.

01/07/2025 : concerne la Société de Gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC, Prospectus et Règlement du Fonds seront mis à jour ultérieurement.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

## AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

### **Ofi Invest Asset Management**

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : [ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com](mailto:ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com)
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : [DJ\\_Reporting-reglementaire OPC-FR@ofi-invest.com](mailto:DJ_Reporting-reglementaire OPC-FR@ofi-invest.com)



Ces documents sont également disponibles sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

## RAPPORT D'ACTIVITE

### Contexte économique et financier<sup>1</sup>

#### États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après un début d'année marqué par des tensions commerciales et un shutdown<sup>2</sup> historique, l'économie américaine a confirmé sa résilience en 2025. La croissance annuelle s'établirait autour de 2,1% en moyenne annuelle, portée par la consommation des ménages aisés et des investissements privés, malgré une polarisation accrue et un marché du travail fragilisé.

La Réserve fédérale, confrontée à des pressions inédites, a abaissé ses taux à trois reprises au second semestre, terminant l'année à 3,50-3,75 %, afin de soutenir l'activité dans un contexte d'inflation modérée (environ 2,7% en fin d'année).

Sur le front commercial, la politique tarifaire agressive a pesé sur la confiance, mais des accords-cadres avec le Japon et l'UE, ainsi qu'un moratoire de 90 jours sur les droits de douane, ont permis d'apaiser les tensions.

Enfin, le déficit budgétaire est resté élevé, conséquence des baisses d'impôts et des dépenses militaires prévues par le « One Big Beautiful Bill<sup>3</sup> », tandis que les anticipations pour 2026 misent sur une croissance plus modérée.

#### Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2025, la zone euro enregistrerait une croissance de 1,4 %, mais cette moyenne masque une forte fragmentation. L'Espagne a bénéficié d'une consommation robuste et du dynamisme touristique, affichant une performance supérieure à la moyenne. À l'inverse, l'Allemagne a souffert d'une industrie pénalisée par la faiblesse des exportations et la transition énergétique, tandis que l'Italie a connu une reprise plus lente. La France, quant à elle, s'est située dans une position intermédiaire, freinée par l'incertitude politique et budgétaire, accentuée par la chute du gouvernement en septembre et la dégradation de sa note souveraine par Fitch<sup>4</sup> (de AA- à A+), invoquant des déficits persistants et une fragmentation politique.

Le protectionnisme transatlantique a constitué un frein majeur : la mise en place d'un cadre tarifaire réciproque UE-États-Unis a pesé sur les exportations et retardé les projets d'investissement, en particulier dans les économies industrielles. Cette incertitude commerciale a accentué la prudence des entreprises, malgré des conditions financières redevenues accommodantes.

Sur le plan monétaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) a poursuivi son cycle d'assouplissement, ramenant son taux de dépôt à 2 % avant de marquer une pause au second semestre. La normalisation des prix s'est confirmée, avec une inflation sous-jacente<sup>5</sup> refluant vers 2,3–2,4 %, même si les services restent sous tension.

Enfin, la politique budgétaire s'annonce contrastée : l'Allemagne prépare un plan de relance historique (500 Md€ dès 2026), orienté vers les infrastructures, la défense et la transition énergétique, offrant un relais domestique à la demande européenne. À l'inverse, plusieurs pays, dont la France, devront composer avec des marges de manœuvre limitées et une surveillance accrue des marchés.

<sup>1</sup> Période concernée : 31 décembre 2024 – 31 décembre 2025 - Date des données chiffrées : 31 décembre 2025, sauf mention contraire - Cours de clôture, coupons et/ou dividendes réinvestis.

<sup>2</sup> Paralysie partielle ou totale du gouvernement fédéral due à un blocage du vote du budget par le Congrès avant le début de l'année fiscale (le 1er octobre).

<sup>3</sup> Projet de loi budgétaire américain, adopté dans le cadre de la reconstruction législative de Donald Trump en juillet 2025.

<sup>4</sup> Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Il attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

<sup>5</sup> Mesure de l'inflation qui exclut les prix les plus volatils, généralement ceux de l'énergie et des produits alimentaires, afin de mieux refléter la tendance de fond des prix.

## Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025.

- La Banque centrale européenne (BCE) a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, portant le taux de dépôt à 2,0% le 5 juin 2025, puis a marqué une pause le reste de l'année.
- La Réserve fédérale américaine (Fed) a abaissé ses taux à trois reprises au second semestre 2025, ramenant la fourchette à 3,50 – 3,75 % en décembre. Une croissance résiliente, et une inflation\* toujours relativement élevée incite la Fed à une certaine prudence en 2026.
- La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux de taux de repo de 1,50% à 1,40% et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier.
- La Banque du Japon a continué son resserrement monétaire : relèvement du taux directeur à 0,50% en janvier 2025, puis nouvelle hausse à 0,75 % en décembre.

## Taux longs<sup>6</sup>

Aux États-Unis, le rendement du bon du Trésor à 10 ans a reculé d'environ 40 points de base sur l'année pour s'établir à 4,16% fin décembre, contre près de 4,56% en début d'année. Ce mouvement s'explique par des anticipations de croissance et d'inflation plus modérées, qui ont conduit la Fed à abaisser ses taux, bien que de manière moins rapide et moins marquée que la BCE. Les incertitudes liées aux politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump, ainsi que ses pressions récurrentes pour des taux plus bas, ont également pesé sur les taux longs.

En Allemagne, la tendance a été inverse : le rendement du Bund à 10 ans est passé de 2,36% à 2,85% sur l'année. Cette hausse reflète les annonces d'un plan de relance ambitieux du nouveau chancelier Friedrich Merz, pour un montant de 500 milliards d'euros. Ces perspectives ont soutenu les taux allemands malgré la fin du cycle d'assouplissement de la BCE.

En France, les tensions politiques et les inquiétudes budgétaires ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans s'est rapproché de 3,60% fin décembre, avec un spread<sup>7</sup> vis-à-vis du Bund proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse traduit la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

## Crédit<sup>8</sup>

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité<sup>9</sup> persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solides performances sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement<sup>10</sup> avec une performance de 12% à fin décembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité<sup>11</sup> (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate) a affiché une performance plus modérée de 10,30% à fin décembre 2025. Durant l'année, les spreads de crédit<sup>12</sup> se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »<sup>13</sup> et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéficiaires.

<sup>6</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>7</sup> Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

<sup>8</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>9</sup> Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

<sup>10</sup> Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

<sup>11</sup> Les obligations, moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

<sup>12</sup> Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

<sup>13</sup> Nom donné par Donald Trump au 2 avril 2025, date à laquelle il a lancé une politique tarifaire massive pour « libérer » l'industrie américaine.

## Actions<sup>14</sup>

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle.

Aux États-Unis, les marchés ont retrouvé des couleurs grâce à des résultats solides et à la vague d'investissements dans l'IA (350 Md\$), propulsant la technologie en tête des performances malgré des prises de bénéfices en fin d'année. Le S&P 500 termine à +17,9% (dividendes nets réinvestis en devises locales).

En Europe, les mouvements de flux en défaveur du marché américain et le plan de relance allemand ont soutenu les secteurs cycliques et bancaires. L'Eurostoxx 50 clôture l'année avec une performance robuste de +21,2% (dividendes nets réinvestis), malgré des révisions à la baisse des prévisions des entreprises liées à la faiblesse du dollar.

Le Japon s'est hissé à la deuxième place du classement avec une performance de +26,2% (Indice Nikkei 225 dividendes nets réinvestis en devises locales), porté par l'élection de Sanae Takaichi et un programme ambitieux de relance, dans un contexte inédit de hausse des taux directeurs.

Les marchés émergents ont également brillé et occupent la première place, portés par l'Asie. La Chine signe une deuxième année de rebond (Indice Hang Seng +32,5% dividendes nets réinvestis en devises locales), soutenue par une politique pro-business et l'essor technologique. Hors Chine, l'Asie bénéficie de la dynamique de la chaîne de valeur de l'IA (Corée, Taïwan) et de la diversification industrielle (Vietnam).

## Politique de gestion

L'année 2025 restera dans les mémoires comme l'une des plus volatiles de la décennie, un véritable test de résistance pour les portefeuilles d'actions américaines. Alors que l'année s'ouvrait dans le sillage de l'élection de Donald Trump, l'optimisme initial lié à la déréglementation a rapidement été balayé par une succession de chocs systémiques. Dès le premier trimestre, le marché a dû affronter l'émergence disruptive de DeepSeek, qui a remis en question l'hégémonie des géants de la Silicon Valley, suivie de près par la mise en œuvre de la politique protectionniste de l'administration Trump via des tarifs douaniers massifs. Ces deux événements ont plongé les indices dans une correction sévère durant la première moitié de l'année.

La seconde moitié de l'année 2025 a été dominée par le narratif du "pivot". Avant même l'annonce officielle de la Fed en septembre, le marché avait entamé sa remontée dès juillet. Cette anticipation était fondée sur une lecture pragmatique de la macroéconomie : les tarifs douaniers commençaient à peser plus lourdement sur la croissance que sur l'inflation, offrant à Jérôme Powell la fenêtre de tir nécessaire pour assouplir la politique monétaire. Les investisseurs ont alors adopté le mantra "bad news is good news", interprétant chaque signe de faiblesse économique comme une garantie supplémentaire d'un soutien monétaire imminent. La détente des rendements obligataires qui a suivi a mécaniquement favorisé une revalorisation des actifs risqués, validant le scénario d'un "atterrissage en douceur" malgré les chocs du début d'année.

Cependant, la situation est devenue critique avec le "shutdown" du gouvernement américain au dernier trimestre. Cette paralysie budgétaire prolongée a entraîné l'arrêt de la publication des statistiques officielles (Emploi/NFP, CPI, PIB), rendant la lecture des données macroéconomiques extrêmement compliquée. Ce "brouillard statistique" a accru la nervosité des investisseurs, craignant que la Réserve Fédérale ne commette une erreur de politique monétaire en "naviguant à l'aveugle". Malgré cette opacité, la Fed a privilégié le soutien à l'activité face aux signes de ralentissement visibles, continuant son action de baisse de taux entrepris en septembre 2025. Cette décision a servi de plancher au marché, permettant aux multiples de valorisation de se stabiliser.

---

<sup>14</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### Analyse sectorielle :

Malgré une forte surperformance cette année, le secteur technologique a vécu deux crises majeures et indépendantes cette année.

- Le secteur a connu un parcours en "U". En début d'année, l'impact de DeepSeek a été dévastateur, provoquant une chute des multiples de valorisation des "Sept Magnifiques" par crainte d'une érosion de leurs marges face à une IA plus efficace et moins coûteuse. Cependant, le secteur a rebondi grâce à une réponse stratégique d'une ampleur inédite : les géants du logiciel et du cloud ont utilisé leurs trésoreries colossales issues de leurs activités historiques (publicité digitale, abonnements cloud) pour financer des CAPEX (dépenses d'investissement) extraordinaires. Ces centaines de milliards de dollars réinjectés dans l'infrastructure IA ont profité aux fabricants de semi-conducteurs et aux fournisseurs de serveurs, transformant une menace existentielle en un nouveau cycle de croissance qui a tiré le Nasdaq vers de nouveaux sommets en fin d'année.
- Le choc DeepSeek (début 2025) : l'émergence de ce modèle a initialement déstabilisé le marché en prouvant qu'une efficacité technologique de pointe pouvait être atteinte avec beaucoup moins de ressources. Cette "disruption par l'efficacité" a forcé les géants américains à réagir. Pour préserver leur domination, les Hyperscalers (Microsoft, Alphabet, Amazon, Meta) ont engagé des CAPEX extraordinaires, financés par leurs trésoreries colossales générées par le Cloud et la publicité. Ce déversement de liquidités vers les fabricants de semi-conducteurs et d'infrastructures a sauvé la performance du secteur technologique au troisième trimestre.
- La crise de financement d'OpenAI (Novembre/Décembre 2025) : Indépendamment du choc technologique précédent, la fin d'année a été marquée par une remise en question brutale du modèle économique d'OpenAI. Le marché a pris conscience de l'insoutenabilité de sa consommation de trésorerie face à des revenus qui, bien qu'en croissance, ne compensent pas encore les coûts astronomiques de calcul et de talent. Les rumeurs de tensions sur les prochains rounds de financement et l'exigence accrue des investisseurs pour une rentabilité à court terme ont créé une onde d'inquiétude. Cette "fatigue des financements" a eu des répercussions directes sur Microsoft et d'autres partenaires stratégiques, entraînant une correction de fin d'année sur les valeurs de l'IA les plus dépendantes des levées de fonds privées. Le marché opère désormais une distinction nette entre les entreprises capables d'autofinancer leur innovation et celles dont la survie dépend de injections de capitaux externes.

Industrie et Matériaux : directement impactés par la hausse des coûts liée aux tarifs douaniers, ces secteurs ont sous-performé durant la majeure partie de l'année, avant de stabiliser leurs pertes grâce au soutien monétaire.

Services financiers : après une période d'incertitude, le secteur a profité de la baisse des taux pour relancer les activités de fusion-acquisition et de crédit, finissant l'année sur une note solide.

Secteurs Défensifs (Santé, Utilities) : ils ont offert une protection précieuse durant le premier semestre de crise, avant de subir des prises de bénéfices au profit des valeurs de croissance lors du rallye final.

### Performances<sup>15</sup> :

Entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, la performance du Fonds a été de -0,27% pour la part I et de 10,66% pour la part IH contre 15,15% pour son indice de référence, S&P 500 EUR (hedged pour la part IH).

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE PART I	FR0007017488	31/12/2024	31/12/2025	-0,27%	3,54%	803,75 €	801,57 €
OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE PART IH	FR0013423662	31/12/2024	31/12/2025	10,66%	15,15%	1 775,43 €	1 964,64 €

<sup>15</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le portefeuille affiche une performance relative négative. L'écart provient principalement d'une concentration des contributions négatives dans certains secteurs cycliques et technologiques, malgré des points forts dans les financières et la santé.

Les trois meilleurs secteurs en termes de contribution active sont les financières, les services de communication et la santé. La surperformance des financières s'explique par une allocation favorable sur les banques et les services financiers, qui ont bénéficié d'une normalisation de la courbe des taux et d'une reprise des volumes de crédit. Dans la santé, la sélection de titres parmi les laboratoires pharmaceutiques a apporté une résilience bienvenue dans un contexte de volatilité accrue. Les services de communication ont profité de la dynamique des plateformes digitales et des médias, soutenue par la croissance des revenus publicitaires et des abonnements.

À l'inverse, les trois secteurs les plus pénalisants ont été la consommation discrétionnaire, les industrielles et surtout le secteur de la technologie. La consommation discrétionnaire a souffert des taux élevés et d'un ralentissement du pouvoir d'achat, affectant les segments liés aux magasins et aux loisirs. Les industrielles ont été pénalisées par une exposition à des sous-segments sensibles aux coûts de financement et à la baisse des commandes. Enfin, la technologie, malgré un rebond global du marché porté par l'IA, a été un point faible pour le portefeuille : certaines positions dans les semi-conducteurs et le software n'ont pas capté pleinement la hausse.

## Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS	
				(en devise de comptabilité, hors frais)	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US67066G1040	NVIDIA CORP	33 081 938,92	52 482 236,77
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US02079K3059	ALPHABET INC	13 102 350,27	38 734 796,94
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US5949181045	MICROSOFT CORP	16 799 477,37	33 746 869,13
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US0404132054	ARISTA NETWORKS INC	29 828 968,40	18 399 458,14
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US68389X1054	ORACLE CORP	13 738 811,55	27 543 989,20
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US92537N1081	VERTIV HOLDING LLC	26 972 922,79	21 942 401,81
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US38141G1040	GOLDMAN SACHS GROUP	1 372 668,51	26 547 332,33
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US0378331005	APPLE INC	25 616 006,93	24 819 715,42
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US11135F1012	BROADCOM INC	10 242 514,44	24 906 244,45
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE	ACTIONS	US00287Y1091	ABBVIE INC	24 506 426,69	4 629 790,14

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Politique de vote

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Critères ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

## Informations relatives à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Actions Amérique n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que le Fonds Ofi Invest Actions Amérique ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

### Procédure de choix des intermédiaires

La Société de Gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- l'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- la nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), y compris avec des prestataires de recherche appartenant au Groupe Ofi Invest, aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

## Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

## Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 31/12/2025, Ofi Invest Actions Amérique n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Informations relatives à l'ESMA

### Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

### Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 340 159 244,17 euros
- Taux : Néant.
- Crédit : Néant.
- Actions – CFD : Néant.
- Commodities : Néant.

### Les contrats financiers (dérivés listés) :

- Futures : Néant.
- Options : Néant.

### Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **SOCIETE GENERALE CIB**

## Informations relatives aux rémunérations

### Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

**Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :**

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 344 personnes (\*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2025 s'est élevé à 41 036 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2025 : 30 736 000 euros, soit 75% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2025 : 10 300 000 euros (\*\*), soit 25% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2025.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2025, 2 593 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2025), 13 511 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 71 personnes au 31 décembre 2025).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2025)

(\*\* Bonus 2025 versé en février 2026)

# OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels clos le 31 décembre 2025



**ofi invest**  
Asset Management



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025  
Fonds Commun de Placement  
OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE  
127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE**

127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Séverine Ernest  
KPMG le 02/04/2026 11:05:06

Séverine Ernest  
Associée

## Bilan Actif au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>	<b>1 476 061 502,62</b>	<b>1 589 198 161,26</b>
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>1 474 800 426,76</b>	<b>1 588 988 727,09</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 474 800 426,76	1 588 988 727,09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instrument financiers à terme (G)</b>	<b>1 261 075,86</b>	<b>209 434,17</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>1 476 061 502,62</b>	<b>1 589 198 161,26</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>543 749,46</b>	<b>3 705 831,67</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>31 155 991,86</b>	<b>7 832 709,09</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>31 699 741,32</b>	<b>11 538 540,76</b>
<b>Total Actif I+II</b>	<b>1 507 761 243,94</b>	<b>1 600 736 702,02</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan Passif au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	984 568 959,65	905 639 513,05
Report à nouveau sur revenu net	-	9 300,03
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	502 086 839,99	332 941 032,38
Résultat net de l'exercice	18 213 872,95	349 820 849,82
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 504 869 672,59</b>	<b>1 588 410 695,28</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>1 504 869 672,59</b>	<b>1 588 410 695,28</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>34 123,59</b>	<b>4 806 311,60</b>
<b>Emprunts (C)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>34 123,59</b>	<b>4 806 311,60</b>
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>2 857 447,76</b>	<b>1 445 577,56</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>-</b>	<b>6 074 117,58</b>
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>2 857 447,76</b>	<b>7 519 695,14</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>1 507 761 243,94</b>	<b>1 600 736 702,02</b>

(\*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## Compte de résultat au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	12 334 564,20	12 498 321,91
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 192 492,02	1 464 219,98
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>13 527 056,22</b>	<b>13 962 541,89</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-68 134,33	-64 440,16
<b>Sous-total Charges sur opérations financières</b>	<b>-68 134,33</b>	<b>-64 440,16</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>13 458 921,89</b>	<b>13 898 101,73</b>
<b>Autres produits :</b>	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres charges :</b>	<b>-15 657 088,38</b>	<b>-14 770 396,16</b>
Frais de gestion de la société de gestion	-15 657 088,38	-14 770 396,16
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-15 657 088,38</b>	<b>-14 770 396,16</b>
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B</b>	<b>-2 198 166,49</b>	<b>-872 294,43</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>174 859,07</b>	<b>-990,60</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C+D</b>	<b>-2 023 307,42</b>	<b>-873 285,03</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2025 en euros (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	149 965 294,02	217 447 820,76
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 900 462,84	-1 923 766,47
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>148 064 831,18</b>	<b>215 524 054,29</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-14 517 148,91</b>	<b>-56 538,64</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>133 547 682,27</b>	<b>215 467 515,65</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-125 676 412,29	157 749 914,53
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	43 634,68	31 370,20
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)</b>	<b>-125 632 777,61</b>	<b>157 781 284,73</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>12 322 275,71</b>	<b>-8 504 770,19</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H</b>	<b>-113 310 501,90</b>	<b>149 276 514,54</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-14 049 895,34
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K</b>	<b>-</b>	<b>-14 049 895,34</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>18 213 872,95</b>	<b>349 820 849,82</b>

## ANNEXE

### RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs. Le portefeuille sera investi entre 80% et 100% de l'actif net en actions nord- américaines (USA, Canada, Mexique) et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou en droits de vote de sociétés, et entre 0% et 20% de l'actif net en actions internationales. Le portefeuille pourra être investi, dans la limite de 10% de l'actif net en actions de pays émergents. Les émetteurs sélectionnés relèveront de grosses et moyennes capitalisations et dans la limite de 10% de l'actif net, de petites capitalisations.

Le portefeuille pourra investir entre 0% et 20% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Les émetteurs sélectionnés relèveront de l'Amérique du Nord, et dans la limite de 10% de l'actif net, de toutes zones géographiques, dont des pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé et relèveront de toutes notations.

Le FCP pourra investir dans la limite de 10% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et +8.

Les titres détenus seront libellés en dollar US et en autres devises de pays de l'OCDE ou à hauteur de 10% de l'actif net en autres devises, dont celles des pays émergents.

Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net. Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau d'exposition consolidé du FCP intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net)

## Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net</b>					
en EUR	1 504 869 672,59	1 588 410 695,28	1 286 940 747,35	1 088 864 349,75	1 178 716 811,74
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts I	1 596 364,6793	1 613 624,7014	1 857 109,3797	2 107 242,8237	1 828 093,7487
Catégorie de parts IH	114 659,2200	164 158,2200	93 700,0000	1 809,0000	32 916,0000
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts I en EUR	801,57	803,75	619,04	515,68	616,43
Catégorie de parts IH en EUR	1 964,64	1 775,43	1 465,37	1 210,08	1 574,17
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts I en EUR	-	8,62	-	-	-
Catégorie de parts IH en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	0,54	0,11	-
Catégorie de parts IH en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IH en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts I en EUR	-1,02	-0,36	-	-	-104,49
Catégorie de parts IH en EUR	280,49	161,83	114,13	-282,21	64,78

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris et à New York à l'exception des jours fériés légaux en France sur la base des cours de clôture (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés, à condition que les Bourses de Paris et de New York soient ouvertes).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

### Instruments financiers

#### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus..

#### OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou, à défaut, par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la Société de Gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

### Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

### Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue..

### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés..

### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC ne peut être supérieur

- à 1,00% TTC pour la part I.
- à 1,05% TTC pour la part IH.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

### Les frais indirects

Non significatif

### Affectation des sommes distribuables

#### Sommes distribuables afférentes au revenu net :

- Pour la part I : la Société de Gestion décide chaque année de l'affectation, en tout ou partie, du revenu net. La Société de Gestion peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes.

- Pour la part IH : la capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

- Pour la part I : la Société de Gestion décide chaque année de l'affectation, en tout ou partie des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes.
- Pour la part IH : la capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

#### Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

#### Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>1 588 410 695,28</b>	<b>1 286 940 747,35</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	285 068 320,85	348 690 014,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-388 843 230,62	-404 763 361,76
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 198 166,49	-872 294,43
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	148 064 831,18	215 524 054,29
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-125 632 777,61	157 781 284,73
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-839 853,83
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-14 049 895,34
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>1 504 869 672,59</b>	<b>1 588 410 695,28</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts I</b>	
Parts émises	312 403,8158
Parts rachetées	329 663,8379
<b>Catégorie de parts IH</b>	
Parts émises	23 482,0000
Parts rachetées	72 981,0000

## Commissions

<b>Catégorie de parts I</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts IH</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Caractéristiques des différentes catégories de parts

### FR0007017488 - OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I

Devise : EUR Affectation des revenus nets : Capitalisation et/ou Distribution  
 Couverture change : Non Affectation des plus et moins-values : Capitalisation et/ou Distribution

### FR0013423662 - OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE IH

Devise : EUR Affectation des revenus nets : Capitalisation  
 Couverture change : Oui Affectation des plus et moins-values : Capitalisation

## Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	États-Unis +/-	Irlande +/-	Curaçao +/-	Pays-Bas +/-	Autres pays +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	1 474 800	1 401 352	37 021	14 169	10 391	11 867
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>1 474 800</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	31 156	-	-	-	31 156
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>NA</b>	-	-	-	<b>31 156</b>

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	31 156	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois	3 mois-1 an	1-3 ans	3-5 ans	>5 ans
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>31 156</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD	CAD		
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 474 800	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	544	-	-	-
Comptes financiers	30 138	2	-	-
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 505 482</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	-	-	-

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	1 261	
<i>Liquidity Management</i>	1 261	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	-	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	-	
Comptes financiers	31 156	
<i>Société Générale</i>	31 156	
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Instruments financiers à terme non compensés		34
<i>Liquidity Management</i>		34
Dettes		1 390
Collatéral espèces		1 390
<i>Société Générale</i>		1 390
Concours bancaires		-

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
<i>Société de gestion</i>	<i>Pays de domiciliation du fonds</i>			
<b>Total</b>				-

## Créances et Dettes

Ventilation par nature	31/12/2025
<b>Créances</b>	
Coupons à recevoir	543 749,46
<b>Total créances</b>	<b>543 749,46</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-1 403 915,75
Collatéral espèces reçu	-1 390 000,00
Provision commission de mouvement	-63 532,01
<b>Total dettes</b>	<b>-2 857 447,76</b>
<b>Total</b>	<b>-2 313 698,30</b>

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts I</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts IH</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>			
	Néant			
	<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>			
	Néant			

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Revenus nets</b>	<b>-1 634 992,77</b>	<b>-596 005,57</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-1 634 992,77</b>	<b>-596 005,57</b>
Report à nouveau	-	9 300,03
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-1 634 992,77</b>	<b>-586 705,54</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 634 992,77	-586 705,54
<b>Total</b>	<b>-1 634 992,77</b>	<b>-586 705,54</b>

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 596 364,6793	1 613 624,7014
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
<b>Catégorie de parts IH</b>		
<b>Revenus nets</b>	<b>-388 314,65</b>	<b>-277 279,46</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-388 314,65</b>	<b>-277 279,46</b>
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-388 314,65</b>	<b>-277 279,46</b>
<b>Affectation :</b>		

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-388 314,65	-277 279,46
<b>Total</b>	<b>-388 314,65</b>	<b>-277 279,46</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>100 997 765,35</b>	<b>188 624 305,53</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-14 049 895,34
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>100 997 765,35</b>	<b>174 574 410,19</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	502 086 839,99	332 941 032,38
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>603 084 605,34</b>	<b>507 515 442,57</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	603 084 605,34	507 515 442,57
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>603 084 605,34</b>	<b>507 515 442,57</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	8,62
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 596 364,6793	1 613 624,7014
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
<b>Catégorie de parts IH</b>		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>32 549 916,92</b>	<b>26 843 210,12</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>32 549 916,92</b>	<b>26 843 210,12</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>32 549 916,92</b>	<b>26 843 210,12</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	32 549 916,92	26 843 210,12
<b>Total</b>	<b>32 549 916,92</b>	<b>26 843 210,12</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>				-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>1 474 800 426,76</b>	<b>98,00</b>
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				<i>1 474 800 426,76</i>	<i>98,00</i>
ABBVIE INC	Manufacture	USD	112 450,00	21 877 219,55	1,45
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Manufacture	USD	49 041,00	8 942 586,37	0,59
ALPHABET INC	IT/Communication	USD	344 941,00	91 929 441,87	6,11
AMERICAN EXPRESS CO	Finance/Assurance	USD	36 505,00	11 499 020,61	0,76
AMERICAN TOWER REDIT	Immobilier	USD	51 575,00	7 710 011,28	0,51
APPLE INC	Manufacture	USD	458 694,00	106 177 828,63	7,06
ARISTA NETWORKS INC	Manufacture	USD	114 060,00	12 725 345,31	0,85
ARM HOLDNGS LIMITED ADR	Manufacture	USD	73 667,00	6 856 434,73	0,46
AT&T INC	IT/Communication	USD	428 299,00	9 058 663,34	0,60
ATLASSIAN CORP	IT/Communication	USD	80 916,00	11 170 948,31	0,74
BADGER METER INC	Manufacture	USD	42 738,00	6 346 744,93	0,42
BAKER HUGHES REGISTERED SHS A	Mines	USD	230 665,00	8 944 173,10	0,59
BANK OF AMERICA CORP	Finance/Assurance	USD	415 510,00	19 458 512,50	1,29
BLACKROCK INC	Finance/Assurance	USD	14 541,00	13 252 002,16	0,88
BOSTON SCIENTIFIC CORP	Manufacture	USD	134 856,00	10 948 545,79	0,73
BROADCOM INC	Manufacture	USD	180 500,00	53 191 749,33	3,53
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	Finance/Assurance	USD	101 606,00	20 967 457,24	1,39
CATERPILLAR INC	Manufacture	USD	14 426,00	7 036 674,72	0,47
CELSIUS HOLDINGS	Manufacture	USD	208 317,00	8 113 090,88	0,54
COCA-COLA CO	Manufacture	USD	116 715,00	6 947 546,21	0,46
COHERENT CORP	Manufacture	USD	100 136,00	15 736 814,27	1,05
COSTCO WHOLESALE	Commerce	USD	14 290,00	10 492 433,56	0,70
DEERE & CO	Manufacture	USD	26 366,00	10 451 886,94	0,69
DIGITAL REALTY TRUST REIT	Immobilier	USD	112 126,00	14 770 329,48	0,98
DR HORTON INC	Construction	USD	51 778,00	6 349 853,41	0,42
EATON CORP	Manufacture	USD	59 454,00	16 123 882,28	1,07
EDWARDS LIFESCIENCES	Manufacture	USD	198 317,00	14 395 269,49	0,96
ELI LILLY & CO	Manufacture	USD	40 882,00	37 409 057,65	2,49
FERRARI NV	Manufacture	USD	33 022,00	10 390 915,17	0,69
FIFTH THIRD BANCORP	Finance/Assurance	USD	332 195,00	13 240 280,94	0,88
GILEAD SCIENCES INC	Manufacture	USD	167 326,00	17 486 988,16	1,16
GOLDMAN SACHS GROUP	Finance/Assurance	USD	9 232,00	6 909 555,96	0,46
HOME DEPOT INC	Commerce	USD	85 031,00	24 913 080,25	1,66
HUBBELL INC	Manufacture	USD	21 662,00	8 191 332,81	0,54
HUBSPOT INC	IT/Communication	USD	17 132,00	5 853 864,87	0,39
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	Manufacture	USD	141 854,00	8 139 589,65	0,54
INTUITIVE SURGICAL	Manufacture	USD	42 008,00	20 257 695,84	1,35
JP MORGAN CHASE & CO	Finance/Assurance	USD	96 440,00	26 459 105,79	1,76
KEURIG DR PEPPER INC	Manufacture	USD	379 378,00	9 047 960,99	0,60
KKR AND CO INC	Finance/Assurance	USD	156 902,00	17 030 837,38	1,13
LEVI STRAUSS AND CO	Manufacture	USD	617 375,00	10 902 428,80	0,72

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LINDE PLC	Manufacture	USD	32 359,00	11 748 098,27	0,78
MARTIN MARIETTA	Mines	USD	22 794,00	12 084 730,76	0,80
MARVELL TECHNOLOGY INC	Manufacture	USD	105 063,00	7 602 072,24	0,51
MASTERCARD INC SHS A	Finance/Assurance	USD	25 420,00	12 356 225,98	0,82
MERCK AND CO INC	Manufacture	USD	228 867,00	20 512 189,04	1,36
META PLATFORMS INC	IT/Communication	USD	80 671,00	45 340 474,60	3,01
METLIFE INC	Finance/Assurance	USD	123 107,00	8 274 568,16	0,55
MICROSOFT CORP	IT/Communication	USD	267 064,00	109 972 746,12	7,31
MORGAN STANLEY	Finance/Assurance	USD	62 887,00	9 506 006,31	0,63
NETFLIX INC	IT/Communication	USD	134 935,00	10 772 281,15	0,72
NETSKOPE INC	IT/Communication	USD	383 613,00	5 729 125,99	0,38
NEXTERA ENERGY INC	Energie	USD	370 138,00	25 300 931,19	1,68
NVIDIA CORP	Manufacture	USD	879 431,00	139 651 650,99	9,28
ON HOLDING LTD	Manufacture	USD	126 615,00	5 010 911,66	0,33
ORACLE CORP	IT/Communication	USD	49 851,00	8 273 198,87	0,55
PALO ALTO NETWORKS INC	IT/Communication	USD	48 275,00	7 571 420,66	0,50
PHILLIPS 66	Manufacture	USD	80 964,00	8 895 733,80	0,59
PROCTER AND GAMBLE CO	Manufacture	USD	124 372,00	15 176 253,84	1,01
PROGRESSIVE CORP	Finance/Assurance	USD	69 166,00	13 410 942,59	0,89
PROLOGIS REIT	Immobilier	USD	93 744,00	10 189 756,09	0,68
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROU	Energie	USD	170 071,00	11 628 167,48	0,77
REPUBLIC SERVICES INC	Eau/Déchets	USD	45 699,00	8 246 403,91	0,55
SAILPOINT INC	IT/Communication	USD	384 962,00	6 631 002,82	0,44
SALESFORCE.COM	IT/Communication	USD	66 069,00	14 902 583,16	0,99
SERVICENOW INC	IT/Communication	USD	79 015,00	10 306 362,85	0,68
SLB LIMITED	Mines	USD	433 571,00	14 168 721,51	0,94
T-MOBILE US INC	IT/Communication	USD	15 294,00	2 644 040,84	0,18
TARGA RESOURCES	Transport	USD	121 571,00	19 098 173,19	1,27
TESLA INC	Manufacture	USD	85 730,00	32 827 702,84	2,18
THERMO FISHER SCIE	Manufacture	USD	39 646,00	19 560 538,72	1,30
TRANE TECHNOLOGIES PLC	Manufacture	USD	27 609,00	9 149 323,34	0,61
UBER TECHNOLOGIES INC	IT/Communication	USD	167 456,00	11 650 414,88	0,77
UNITED RENTALS INC	Admin. privée	USD	16 939,00	11 672 758,72	0,78
VERTIV HOLDING LLC	Manufacture	USD	60 739,00	8 378 666,94	0,56
VISA INC-A	Finance/Assurance	USD	49 045,00	14 645 640,04	0,97
WALMART INC	Commerce	USD	131 626,00	12 486 229,86	0,83
WELLS FARGO & CO	Finance/Assurance	USD	98 907,00	7 848 893,01	0,52
XYLEM	Manufacture	USD	67 281,00	7 801 376,46	0,52
ZOETIS INC	Manufacture	USD	84 837,00	9 088 672,43	0,60
ZSCALER INC	IT/Communication	USD	36 438,00	6 978 274,90	0,46
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations convertibles en actions</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Titres de créances</b>				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				-	-
<i>OPCVM</i>				-	-
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
<b>Prêts</b>				-	-
<b>Emprunts</b>				-	-
<b>Autres actifs éligibles</b>				-	-
<b>Autres passifs éligibles</b>				-	-
<b>Total</b>				<b>1 474 800 426,76</b>	<b>98,00</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
<b>Total</b>	-	-				

### L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
Total Actions		-	-	-
<b>Taux d'intérêts</b>				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
<b>Change</b>				
Total Change		-	-	-
<b>Crédit</b>				
Total Crédit		-	-	-
<b>Autres expositions</b>				
Total Autres expositions		-	-	-

## L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 26/01/2008 EUR/USD IH	1 175 027,72	-	EUR	272 154 154,17	USD	-270 979 126,45
OVCT 26/01/2008 EUR/USD IH	54 273,99	-	USD	46 050 772,23	EUR	-45 996 498,24
OACT 26/01/2008 EUR/USD IH	7 878,13	-	EUR	1 270 319,30	USD	-1 262 441,17
OACT 26/01/2008 EUR/USD IH	6 910,32	-	EUR	786 277,07	USD	-779 366,75
OVCT 26/01/2008 EUR/USD IH	6 333,25	-	USD	3 676 189,30	EUR	-3 669 856,05
OACT 26/01/2008 EUR/USD IH	4 620,34	-	EUR	770 045,82	USD	-765 425,48
OVCT 26/01/2008 EUR/USD IH	2 914,12	-	USD	845 906,06	EUR	-842 991,94

## L'inventaire des opérations à terme de devises (suite)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 26/01/2008 EUR/USD IH	2 395,58	-	EUR	1 580 658,21	USD	-1 578 262,63
OVCT 26/01/2008 EUR/USD IH	398,37	-	USD	751 157,05	EUR	-750 758,68
OVCT 26/01/2008 EUR/USD IH	244,50	-	USD	361 359,29	EUR	-361 114,79
OACT 26/01/2008 EUR/USD IH	79,54	-	EUR	357 857,11	USD	-357 777,57
OACT 260102 EUR/USD	-	65,03	EUR	70 721,05	USD	-70 786,08
OVCT 260108 EUR/USD IH	-	450,31	USD	305 175,90	EUR	-305 626,21
OACT 260108 EUR/USD IH	-	1 518,63	EUR	522 670,97	USD	-524 189,60
OACT 260108 EUR/USD IH	-	2 510,14	EUR	1 405 459,06	USD	-1 407 969,20
OVCT 260108 EUR/USD IH	-	3 444,69	USD	439 347,57	EUR	-442 792,26
OACT 260108 EUR/USD IH	-	3 480,36	EUR	1 055 003,01	USD	-1 058 483,37
OACT 260108 EUR/USD IH	-	4 246,88	EUR	1 505 953,89	USD	-1 510 200,77
OVCT 260108 EUR/USD IH	-	4 557,49	USD	3 078 455,59	EUR	-3 083 013,08
OACT 260108 EUR/USD IH	-	4 718,09	EUR	2 131 914,02	USD	-2 136 632,11
OVCT 260108 EUR/USD IH	-	9 131,97	USD	1 086 427,27	EUR	-1 095 559,24
<b>Total</b>	<b>1 261 075,86</b>	<b>34 123,59</b>		<b>340 205 823,94</b>		<b>-338 978 871,67</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
Total Actions		-	-	-
<b>Taux d'intérêts</b>				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
<b>Change</b>				
Total Change		-	-	-
<b>Crédit</b>				
Total Crédit		-	-	-
<b>Autres expositions</b>				
Total Autres expositions		-	-	-

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 474 800 426,76
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	1 226 952,27
Autres actifs (+)	31 699 741,32
Autres passifs (-)	-2 857 447,76
Passifs de financement (-)	-
<b>Total = actif net</b>	<b>1 504 869 672,59</b>